

Les professionnels formés à la valorisation des savoirs expérientiels en promotion de la santé

Marion Porcherie,
ingénieure de recherche,
université Rennes,
École des hautes études en santé
publique (EHESP), Centre national
de la recherche scientifique (CNRS),
Arènes UMR 6051,
Béatrice Georgelin,
chargée de mission,
Société française de santé publique,
Laxou.

Une enquête menée par la Société française de santé publique (SFSP) en 2016 a mis en évidence le besoin d'outillage des professionnels de la promotion de la santé pour accéder à des connaissances sur les interventions de terrain et les diffuser. De ce constat est née une démarche de Capitalisation des expériences en promotion de la santé (Caps), portée par un collectif d'acteurs institutionnels et associatifs (voir l'article *Capitalisation des expériences en promotion de la santé : enjeux, apports et méthode, dans ce dossier central*). Proposer une formation à l'accompagnement en capitalisation constitue un moyen privilégié pour que la démarche soit connue, appropriée, mise en œuvre et promue par un nombre croissant d'acteurs du champ de la promotion de la santé et, au-delà, des champs qui contribuent à la santé des populations (sanitaires, sociaux, environnementaux...).

Approche par compétences

La formation de trente heures, inaugurée en 2020, est portée conjointement par l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et par le groupe de travail national sur la capitalisation. Elle s'adresse à des professionnels en formation continue comme à des étudiants en formation initiale. Elle vise, dans une logique de professionnalisation, à acquérir par la pratique les compétences nécessaires à l'activité concernée. Elle s'inscrit en cela dans la nouvelle approche par compétences et répond aux référentiels européens [1 ; 2]. Ainsi, une session de formation articule des temps

en présentiel (trois jours) avec une mise en situation et vise l'acquisition des compétences suivantes : 1) valoriser les savoirs expérientiels des acteurs en promotion de la santé ; 2) accompagner l'identification et le partage des savoirs expérientiels des acteurs en promotion de la santé. L'objectif est que les personnes formées puissent promouvoir l'intérêt de recueillir les savoirs expérientiels et sachent mener et partager avec d'autres une ou plusieurs capitalisations d'interventions en promotion de la santé, suivant la méthode Capitalisation des expériences en promotion de la santé (Caps), garante d'une pratique éthique de la capitalisation.

Deux promotions formées

Deux premières sessions de formation ont eu lieu auprès de neuf étudiants en master 2 en Promotion de la santé et Prévention (PSP) à l'EHESP et de douze professionnels, au cours desquelles tous ont pu mener avec succès la capitalisation d'une intervention. L'apprentissage passe ainsi par la production de capitalisations originales, qui bénéficient également aux porteurs d'interventions choisis par les apprenants pour être capitalisées. Le témoignage ci-après l'illustre. Durant le premier confinement lié à la pandémie de Covid-19, une partie des activités menées par le collectif L'Orange bleue, association œuvrant en Bretagne pour la réduction des risques en milieu festif, a basculé en format numérique afin de maintenir le lien avec les usagers. La mise en place, successivement, d'une ligne d'écoute et d'un serveur sur la plateforme Discord a représenté un moyen pour le collectif de répondre à l'urgence, de garder un sens à ses missions, mais aussi d'expérimenter de nouvelles façons de faire. Cynthia Hurel, étudiante du master 2 PSP à l'EHESP (2020-2021), a pu dans le cadre de sa formation accompagner la capitalisation de ce collectif. Blandine Raitière, coordinatrice du collectif, y a contribué. Toutes deux témoignent de l'intérêt de capitaliser et de savoir capitaliser ces expériences : « La capitalisation de nos initiatives en 2020 a permis de recevoir un avis extérieur sur les projets menés au cours de la crise sanitaire,

dont le recul a enrichi leur évaluation. Grâce à ce travail, nous avons pris connaissance de ressources pertinentes et espérons que notre expérience servira à d'autres », témoigne Blandine Raitière. « Rigueur et adaptabilité permettent de recueillir et de rendre partageable l'expérience de porteurs de projets comme Blandine. Ces compétences sont très enrichissantes pour porter un autre regard sur ces actions et participer à leur diffusion », commente Cynthia Hurel.

Une communauté de pratique des démarches de capitalisation

Fondée sur des valeurs partagées de respect de l'éthique et de partage, la future communauté de pratique réunissant les personnes formées et les institutions porteuses et partenaires sera structurée dans une visée d'apprentissage continu grâce au partage des capitalisations réalisées et à la diffusion de ressources innovantes et pertinentes. Les espaces de discussion créés entre les professionnels formés pourront venir en appui de la production de nouvelles capitalisations, et de l'élaboration d'analyses transversales. Cette formation innovante sera accessible dès 2022 à un nombre croissant de professionnels, grâce notamment à l'ouverture d'une offre de formation continue à l'École des hautes études en santé publique (EHESP), afin que tout professionnel intéressé puisse acquérir les compétences nécessaires pour capitaliser. ■

L'ESSENTIEL

■ **L'École des hautes études en santé publique (EHESP) et le groupe de travail national sur la capitalisation organisent depuis 2020 une formation à la capitalisation des expériences en promotion de la santé d'une durée de trente heures, à destination des étudiants et des professionnels acteurs de terrain. À ce jour, une vingtaine de personnes ont été formées et une quarantaine le seront en 2021-2022. Premiers enseignements.**

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] World Health Organization, Regional Office for Europe. *WHO-ASPHER Competency Framework for the Public Health Workforce in the European Region*. Copenhague : WHO, 2020 : 72 p.
- [2] Dempsey C., Battel-Kirk B., Barry M. M. et les partenaires du projet CompHP. *Cadre de référence sur les compétences pour la promotion de la santé*. Paris : Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé (UIPES), février 2011 : 28 p.